

Conseil communal, Château-d'Oex
Commission gestion-finances **COGEFI**

Rapport de la COGEFI, préavis no 12/2019
Demande de crédit pour la réfection de la route communale
« Gérignoz-Les Allognis »

La COGEFI composée de M. Maxime Lenoir Président, Mmes Anastasia Andrey, Sylviane Clot et de MM. Nicolas Burri, Yves-Julien Delessert, Xavier Ecoffey, Michel Jequier, Jean-Louis Rossier, s'est réunie le 28 août dernier pour étudier le préavis susmentionné.

Ce préavis bénéficie d'un financement croisé avec d'importantes subventions fédérales et cantonales et un solde final à charge de la Commune qui reste le maître d'ouvrage, avec comme conséquence la nécessité d'avancer les frais dans l'attente de l'obtention des subventions promises. C'est aussi la raison pour laquelle ce rapport est établi.

Ainsi, si le montant final à notre charge est estimé à frs 190'000, le crédit sur lequel nous allons nous prononcer s'élève quant à lui à frs 1'243'070. Les subventions de 35 et 51 % sont confirmées mais les montants ne seront versés qu'à l'issue du chantier et uniquement sur présentation des factures finales. Durant cette période, les intérêts intercalaires seront à charge de la Commune. Les chiffres susmentionnés sont donc des estimations avec l'espoir qu'ils soient respectés, voire qu'au final la facture soit inférieure aux devis.

Sur le plan purement financier, l'appréciation de notre capacité financière se base sur le tableau des investissements 2019, bien que les travaux et l'avancement des frais ne devrait intervenir qu'en 2021.

Sur cette base, la COGEFI confirme qu'à ce jour, la Commune est en mesure de financer le préavis 12 / 2019 pour une charge finale, déductions faites des subventions, de frs 190'000.--.

Commission gestion-finances
Le rapporteur : M. Jequier



Château-d'Oex, le 28 août 2019